

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2002)
Heft: 4

Artikel: Sans moteur!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-643134>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

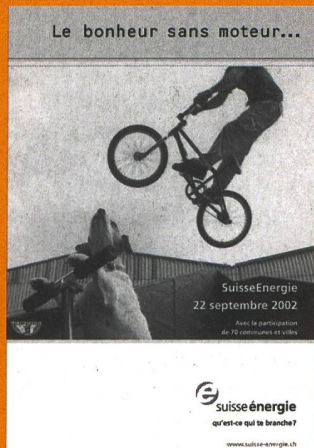
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Sans moteur!

Les déplacements consomment énormément d'énergie, au grand dam de SuisseEnergie. C'est pourquoi l'Office fédéral de l'énergie participera activement à la journée «En ville, sans ma voiture!» le 22 septembre dans tout le pays.

Organisée depuis plusieurs années en Europe, l'opération «En ville, sans ma voiture!» rencontre un écho croissant. En 2001, un millier de villes européennes y ont pris part, dont 14 communes suisses. Cette année, le programme SuisseEnergie a décidé de soutenir la manifestation du 22 septembre. Il a invité les Cités de l'énergie ainsi que les communes engagées dans le projet «SuisseEnergie pour les communes» à imaginer des animations sur le thème de l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les transports. L'invitation s'adresse à toutes les autres villes qui désirent participer à cette journée européenne. Quelque 70 communes ont déjà répondu présentes. L'OFEN met à leur disposition une affiche Suisse-



Energie spécialement créée pour l'occasion, un vélo aux couleurs du programme et des cartes postales – à distribuer – illustrant le thème de la mobilité.

Conditions. Les communes doivent toutefois remplir certaines conditions pour bénéficier de ce soutien. Elles doivent élaborer un programme pour la journée du 22 septembre. Il comprend obligatoirement l'organisation d'une *manifestation* exposant les réalisations de la commune en vue d'améliorer l'efficacité énergétique dans les transports et la participation d'une personne célèbre que l'on mettra en scène avec le vélo. De plus, les communes sont tenues de fournir une prestation propre au moins égale au montant avancé par SuisseEnergie. Enfin, elles doivent également mettre en évidence le logo SuisseEnergie. Pour en savoir plus: www.suisse-energie.ch.

EAU POTABLE

Source d'économies

Traiter l'eau à moindres frais et en produisant de l'énergie: de récentes analyses montrent que les communes pourraient traiter leur eau en réduisant de moitié leur consommation d'énergie.

En Suisse, les services publics d'approvisionnement en eau fournissent en moyenne 400 litres d'eau potable par jour à chaque habitant et sont plus gourmands en électricité (leurs pompes principalement) que les écoles et les administrations réunies. Une enquête systématique portant sur trois exemples, menée par l'OFEN avec la collaboration de la Société suisse de l'industrie du gaz et de l'eau (SSIGE) et les exploitants concernés, le montre: des mesures ciblées sur les réseaux de distribution de l'eau entraînent des économies d'énergie spectaculaires. Ainsi, les trois communes étudiées verraient leur facture d'électricité baisser de 20 à 50%!

En outre, des installations hydroélectriques alimentées en eau potable produisent du courant, ce qui réduit encore les achats d'énergie à des tiers. Dans le cas de Coire, le bilan énergétique pourrait même être positif, autrement dit la production de courant dépasser les besoins du service d'approvisionnement en eau. Autre avantage: le courant produit est renouvelable et respectueux de l'environnement.

Les quelque 3000 services des eaux comptent parmi les plus gros consommateurs sur le plan communal. Or, sur les 300 millions de kWh nécessaires chaque année au traitement et à la distribution de l'eau potable en Suisse, un tiers pourrait être économisé grâce à des mesures d'optimisation. En outre, le turbinage de l'eau potable permettrait de produire 100 millions de kWh de courant. Au vu de ce gigantesque potentiel d'optimisation, SuisseEnergie soutient les analyses concernant l'approvisionnement en eau.

Mesures. Les analyses fines effectuées lors de l'enquête ont fait la preuve de leur praticabilité et de leur efficacité pour identifier les potentiels d'énergie non développés et répertorier les mesures concrètes qui conviendraient. Ces mesures peuvent être rangées dans trois catégories:

- Les **mesures immédiates** sont réalisables en moins de deux ans. A Zofingue (AG), quelque 125 000 m³ d'eau de source excédentaire qui finissent leur course dans le ruisseau pourraient alimenter le réseau de la zone basse sans alourdir la facture d'énergie. Les économies avoisinent 50 000 kWh d'électricité par an. Quant aux travaux de construction néces-

saires, ils sont minimes: les investissements, estimés à 50 000 francs, permettraient un gain annuel d'environ 4500 francs. La commune a déjà commencé les transformations...

- Les **mesures à court terme** présentent un horizon de deux à cinq ans. Ainsi à Frenkendorf (BL), les fuites et les ruptures de conduites occasionnent des pertes d'eau de 100 000 m³ par an. Or cela représente 20% de la fourniture totale d'eau – chiffre élevé par rapport à la moyenne suisse de 14%. Toujours dans le même cas, les pertes coûtent chaque année 32 000 kWh d'énergie de pompage supplémentaire. Il est donc recommandé, à titre de mesure à court terme, de réparer les fuites.

- Les **mesures complémentaires** interviennent par exemple lors d'un assainissement ou d'une extension d'installation. Elles incluent le remplacement de pompes par des modèles à meilleur rendement ou l'installation de petites centrales hydroélectriques. Cela permet, le cas échéant, d'exploiter le potentiel d'énergie de chutes d'eau entre les sources et les réservoirs. A Coire, près des deux tiers de l'eau potable proviennent d'une aire située de 100 à 400 m plus haut. Or seuls 17% de ce potentiel sont utilisés pour l'heure. Des centrales supplémentaires permettraient d'accroître la production de quelque 4 millions de kWh par an (soit la consommation de 500 ménages) – à un prix extrêmement avantageux, oscillant selon le secteur exploité entre 2,9 et 10,8 centimes au kWh.

Exemple à Münsingen. Ces trois études de cas ont fait l'objet d'une brochure et, fin juin, d'une conférence à Berne. Près de 60 participants ont alors visité le service d'approvisionnement en eau de Münsingen (Cité de l'énergie). Les fuites y ont diminué de deux tiers ces dernières années, tandis que des pompes à bon rendement et une installation hydroélectrique alimentée à l'eau potable ont été mises en service.



Münsingen, Cité de l'énergie, a réalisé des économies substantielles grâce à un paquet de mesures dans l'approvisionnement en eau potable.